

ID: 095-219505922-20240627-20240647-DE

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Val d'Oise



## 2024/06-47 REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 27 JUIN 2024

Date de convocation: 20 JUIN 2024

Date d'affichage: 20 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 JUIN 2024 à 19h30, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 20 JUIN 2024 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame, le Maire, Anne-Marie MAURICE.

Etalent présents : Mme MAURICE, M. SCHWEIZER, Mme ENEE, Mme CHABRIT, M. FERREIRA,

M. MAURICE, M. ARDITTI, M. DIGAIRE, M. BALLOT, M. VINOLAS.

Absents ayant donné pouvoir : Mme RAYSSEGUIER à M. SCHWEIZER

Mme LOZACH à Mme MAURICE Mme SCHEMBRIT à M. Maurice

Absents excusés :

**Mme REUSSARD** 

Absent:

M. SIMON

Ouverture du Conseil à 19h30

Mme le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

M. MAURICE est désigné secrétaire de séance.

## REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2024

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz sur notre commune donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément à l'article R2333-114 du CGCT modifié par le décret N°2007-606 du 25 avril 2007.

Référence CR : 1.42 Longueur en m (L) : 1266

Calcul de la redevance : (0.035 x L+100) x CR

Soit un montant retenu pour la redevance 2024 de 205.00 €

Approbation à l'unanimité

Le Maire

Anne-Marie MAURICE

Mylauce